



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 juin 2013 à 12 heures 00 minute à l'Hôtel Le François, à New Richmond, sous la présidence de Jonathan Lapierre et à laquelle étaient présents :

M. Jonathan Lapierre, conseiller de Grande-Entrée
Administrateur régulier représentant
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Doris Boissonnault, maire de Caplan
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Allen Cormier, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Bertrand Berger, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

Mme Délisca Ritchie-Roussy, maire de Murdochville
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Jean-Guy Poirier, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

Mme Louise Langlois, maire de Chandler
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Ainsi que :

M. Antoine Audet, directeur général

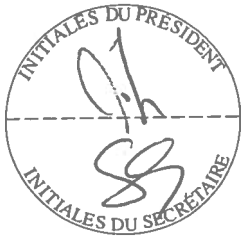
Mme Sarah Gonthier, agente à la gestion et au marketing

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

Mme Diane Lebouthillier, préfet
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Joël Arseneau, maire des Îles
Administrateur régulier représentant
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Jovette Gasse, maire de Marsoui
Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux :
 - 3.1 De la réunion du 16 mai 2013,
 - 3.2 De la réunion du 11 juin 2013;
4. Suivi des procès-verbaux;
5. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés;
6. Correspondance;
7. Suivi des opérations :
 - 7.1 État des résultats au 31 mai 2013,
 - 7.2 Rapport d'achalandage;
8. Transition RéGÎM / Régie;
9. Déclaration d'engagement pour la stratégie durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;
10. Appel d'offres pour le service de transport à Murdochville;
11. Vérification comptable;
12. Règlement concernant l'organisation du service;
13. Dépôt du mémoire Régie – CRÉGÎM dans le cadre de la consultation du MTQ pour la politique de mobilité durable;
14. Calendrier des rencontres;
15. Affaires nouvelles :
 - 15.1 Habillage des minibus de la Haute-Gaspésie;
16. Période de questions;
17. Date et lieu de la prochaine réunion;
18. Levée de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Jonathan Lapierre, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président lit l'ordre du jour. Le point 15.1. « Habillage des minibus en Haute-Gaspésie » est ajouté.

R13 – 56

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Délisca Ritchie Roussy et résolu d'adopter l'ordre du jour, avec l'ajout du point 15.1 « Habillage des minibus en Haute-Gaspésie ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 De la réunion du 16 mai 2013

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 16 mai 2013 » est présenté.

3.2 De la réunion du 11 juin 2013

Le document « Procès-verbal d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie tenue le 11 juin 2013 » est présenté.

R13 – 57

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 16 MAI 2013 ET DU 11 JUIN 2013

IL EST PROPOSÉ par Doris Boissonnault et résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions du 16 mai 2013 et du 11 juin 2013, tels que présentés, avec dispense de lecture.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Jonathan Lapierre souligne que les points nécessitant un suivi se trouvent au présent ordre du jour.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. COMPTES À PAYER ET LISTE DES COMPTES PRÉAUTORISÉS

Le document « Liste des comptes à payer et liste des comptes préautorisés » est présenté.

R13 – 58

RÉSOLUTION CONCERNANT LES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Rodrigue Brousseau et résolu d'autoriser le paiement des comptes inscrits dans la liste des comptes à autoriser.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est présentée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. SUIVI DES OPÉRATIONS :

7.1 État des résultats au 31 mai 2013

L'état des résultats au 31 mai 2013 est présenté. On souligne la réception du premier versement des revenus générés par la taxe sur le carburant.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7.2 Rapport d'achalandage

Le rapport d'achalandage est présenté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

8. TRANSITION RÉGÎM / RÉGIE

Afin d'opérer les services de transport collectif en période de transition du Réseau de transport collectif à la Régie intermunicipale, un virement de 44 000 \$ a été fait le 7 février 2013.

R13 – 59

RÉSOLUTION CONCERNANT UN TRANSFERT DE FONDS DE LA RÉGIE AU RÉGÎM

IL EST PROPOSÉ par Bertrand Berger et résolu de ratifier le transfert de la somme de 44 000 \$ de la Régie intermunicipale au Réseau de transport collectif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR LA STRATÉGIE DURABLE DES PERSONNES EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le document « Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012 – 2018 » est présenté.

R13 – 60

RÉSOLUTION CONCERNANT LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR LA STRATÉGIE DURABLE DES PERSONNES EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ATTENDU la « Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012 – 2018 » ainsi que les éléments décrits dans son document de présentation concordent avec les valeurs de la Régie.

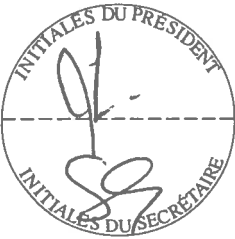
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy Poirier et résolu que la Régie adopte la Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012 – 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. APPEL D'OFFRES POUR LE SERVICE DE TRANSPORT À MURDOCHVILLE

Les démarches en vue de l'implantation du service de transport collectif à Murdochville sont résumées. Le document « Évaluation des soumissions –



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

appel d'offres pour le service de transport collectif Murdochville / Gaspé » est présenté.

R13 – 61

RÉSOLUTION CONCERNANT L'OCTROI D'UN CONTRAT DE TRANSPORT POUR LE SERVICE MURDOCHVILLE / GASPÉ

IL EST PROPOSÉ par Délicia Ritchie-Roussy et résolu :

- **QUE** soit mis en place le service de transport collectif entre Murdochville et Gaspé, à raison d'une journée par semaine;
- **QUE** la soumission de Taxi Portier soit acceptée, et que le président, Jonathan Lapierre, soit autorisé à signer un contrat de transport selon les termes décrits dans l'appel d'offres.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11. VÉRIFICATION COMPTABLE

La vérification comptable 2012 de la Régie a débuté avec du retard, dû aux circonstances de transition. Considérant ce retard, le peu d'opérations financières de la Régie en 2012 et la grande proximité de la Régie avec le RÉGÎM (OBNL) en 2012, un mandat de gré à gré a été accordé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, laquelle a effectué la vérification comptable du RÉGÎM (OBNL).

Pour la vérification comptable de la Régie de l'année 2013, une firme doit être sélectionnée. La Régie procèdera à un appel d'offres sur invitations pour choisir la firme comptable.

R13 – 62

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE 2013, 2014 et 2015

IL EST PROPOSÉ par Doris Boissonnault et résolu de réaliser un appel d'offres sur invitation dans le but de mandater une firme pour un mandat vérification comptable de 3 ans.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

12. RÈGLEMENT CONCERNANT L'ORGANISATION DU SERVICE

Le document « Règlement sur l'organisation du service » est présenté. Ce règlement comprend les horaires d'été de la Régie.

R13 – 63

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA MISE À JOUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4 SUR L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 48.18 de la Loi sur les transports, une régie intermunicipale exerçant les compétences en transport collectif de personnes peut, par règlement transmis au ministre, organiser un service de transport en commun de personnes sur son territoire et assurer une liaison avec des points situés à l'extérieur de ce territoire;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a pour objet la mise en commun de l'exercice de la compétence des MRC dans le domaine du transport collectif de personnes, y incluant le transport adapté de personnes handicapées, sur l'ensemble du territoire des MRC et, plus précisément, son organisation, sa gestion et son fonctionnement;

ATTENDU QUE le règlement numéro 4 concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes a été adopté le 16 janvier 2013 par la résolution R13-06;



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ATTENDU QUE le règlement doit être modifié pour y inclure les nouveaux trajets suivants :

- Trajet 25 Gaspé centre / Forillon,
- Trajet 26 Murdochville / Gaspé,
- Trajet 31 Chandler / Percé,
- Trajet 53 Fatima / Cap-aux-Meules / Étang-du-Nord;

ATTENDU QUE l'avis de motion A13-01 donné le 16 mai 2013 a été ou est suivi de la publication des nouveaux trajets dans les journaux locaux et les transports des parcours concernés;

ATTENDU QUE les horaires de certains parcours doivent également être modifiés et que leur modification sera publiée dans les journaux locaux et dans les transports des parcours concernés :

- Trajet 44 Carleton-sur-Mer / Matapédia,
- Trajet 52 Tour de l'Île centrale.

IL EST PROPOSÉ par Richard St-Laurent et résolu :

- **QUE** les horaires des trajets 25, 26, 31, 44, 52 et 53 soient modifiés comme suit et que leur modification soit publiée dans les journaux locaux et dans les transports des secteurs concernés :
 - Ajout du trajet 25 Gaspé centre / Forillon,
 - Ajout du trajet 26 Murdochville / Gaspé,
 - Ajout du trajet 31 Chandler / Percé,
 - Ajout du trajet 53 Fatima / Cap-aux-Meules / Étang-du-Nord,
 - Modification au trajet 44 Carleton-sur-Mer / Matapédia : retrait des heures de passage du cégep-bus pour la période estivale,
 - Modification au trajet 52 Tour de l'Île centrale : Modification de l'heure de retour, pour un départ à 11 h 30 au lieu de 15 h 20;
- **QU'**une copie du règlement portant le numéro 4 modifié soit transmise au ministre des Transports;
- **QUE** la mise à jour du règlement portant le numéro 4, telle que déposée et présentée au conseil, soit et est adoptée par le conseil et qu'elle soit statuée et décrétée par ce règlement tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. DÉPÔT DU MÉMOIRE RÉGIE – CRÉGÎM DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU MTQ POUR LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE

Le mémoire « L'avenir de la politique québécoise de mobilité durable : la vision de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine » est déposé. Ce mémoire a été réalisé dans le cadre des consultations du ministère des Transports, en vue de l'élaboration de la nouvelle politique de mobilité durable.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU MÉMOIRE « L'AVENIR DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE MOBILITÉ DURABLE : LA VISION DE LA GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE »

IL EST PROPOSÉ par Rodrigue Brousseau et résolu d'adopter le mémoire « L'avenir de la politique québécoise de mobilité durable : la vision de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine », déposé au MTQ.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les prochaines réunions prévues au calendrier 2013 des réunions du conseil d'administration sont le 18 septembre (Côte-de-Gaspé) et le 17 octobre

R13 – 64



No de résolution
ou annotation

R13 – 65

R13 – 66

R13 – 67

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

(Bonaventure). L'ajout d'une réunion en cours d'été est discuté, compte tenu de l'importance de certains dossiers. La date du 21 août est retenue.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'AJOUT DE RÉUNIONS AU CALENDRIER

IL EST PROPOSÉ par Louissette Langlois et résolu de tenir une réunion le 21 août à Carleton, à compter de 13 h.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Un seul élément est apporté en tant qu'affaire nouvelle.

15.1 Habillage des minibus de la Haute-Gaspésie

RÉSOLUTION CONCERNANT L'HABILLAGE DES MINIBUS DE LA HAUTE-GASPÉSIE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu de proposer au transporteur de payer conjointement l'habillage des 5 véhicules de la Haute-Gaspésie selon le croquis créé par la Régie en collaboration avec Transport sans Frontière, où les deux services sont clairement identifiés.

- La somme de 425 \$ / minibus sera assumée par le transporteur;
- La différence sera assumée par la Régie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'est présent, donc aucune question n'est posée.

17. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

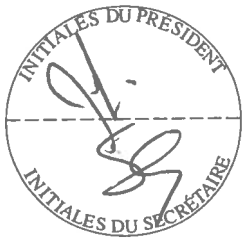
La prochaine date de réunion prévue le 21 août 2013.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Bertrand Berger et résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

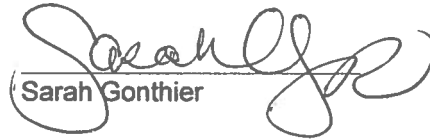
Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,


Jonathan Lapierre

Lu et certifié conforme par
la secrétaire-trésorière,


Sarah Gonthier

11/12/2013
Date

22 août 2013
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

21 août 2013
Date